



Factsheet : Vreneli

Description

Le vreneli de 20 francs est sans nul doute la pièce d'or la plus connue et la plus appréciée de Suisse. Que ce soit pour une naissance, un mariage ou dans le cadre d'une stratégie d'investissement, le vreneli est à la fois un symbole et un placement de valeur. Procurez-vous un petit morceau de l'histoire culturelle suisse.

Informations complémentaires

Le vreneli a été frappé de 1897 à 1949 avec un tirage d'environ 58,6 millions de pièces. Il présente à l'avvers le portrait d'Helvetia, figure symbolique de la Suisse, et au revers la croix suisse. Frappé à environ 20 millions d'exemplaires, le vreneli le plus répandu porte l'indication "L 1935". En raison de leur importance historique et de leur volume limité, les vrenelis sont très appréciés des collectionneuses et collectionneurs.

Avantages en un coup d'œil

- Stable en valeur et résistant aux crises
- Grande valeur pour les collectionneurs et excellente qualité
- Connue dans le monde entier et facilement négociable
- Idéal pour le stockage physique (compact et robuste)
- L'or d'investissement est exonéré de T.V.A. en Suisse

Remarque

Les vrenelis sont en général disponibles directement dans tous les sites de la Coop Caisse de dépôts. Cependant, à partir de 5 pièces, il est préférable de faire une commande préalable. Il n'est malheureusement pas possible d'exprimer des souhaits spécifiques concernant les années d'émission. Les pièces d'or suisses "Vreneli de 10 francs" et "Helvetia de 20 francs" ainsi que les pièces d'or étrangères sont disponibles sur commande (sauf ducats autrichiens à l'effigie de François-Joseph).

Conditions

Cours du jour / de l'or	Sur demande Le cours évolue en permanence et est déterminé par l'offre et la demande sur les marchés internationaux de matières premières.
Taxes / Frais	Aucun
Achat	Uniquement en espèces – pas de virement possible Une copie de la pièce d'identité est réalisée et l'adresse ainsi que le numéro de téléphone de la personne sont enregistrés dans le système. La Coop Caisse de dépôts se réserve le droit de ne verser la contre-valeur qu'après une vérification approfondie (peut prendre plusieurs jours).
Vente	Uniquement en espèces – pas de paiement possible par TWINT ni par carte Pour les précommandes, la Coop Caisse de dépôts peut exiger un acompte en espèces de 10%.
Montants à partir de CHF 5 000 (loi sur le blanchiment d'argent)	Pièce d'identité officielle requise (p. ex. passeport) La Coop Caisse de dépôts fait une copie de la pièce d'identité et enregistre les données concernant la personne et la transaction. À partir d'une contre-valeur cumulée de CHF 15 000, une preuve de l'origine (justificatif bancaire p. ex.) est également requise. La Coop Caisse de dépôts se réserve le droit d'exiger des justificatifs d'origine même pour des montants mineurs.
Emballage	Pochette transparente (gratuite) Écrin disponible contre supplément de CHF 5.
Valeur nominale	CHF 20
Degré de pureté	Titre 900 / 21,6 carats Cet alliage, appelé également "Or 900", se compose de 90% d'or et de 10% de cuivre. Le cuivre rend la pièce plus résistante aux rayures et à l'usure (le vreneli était utilisé à l'origine comme moyen de paiement).
Poids	Brut: 6,45 grammes / Poids d'or fin: 5,81 grammes
Masse	Diamètre: 21 millimètres / Épaisseur: 1,25 millimètres
Année d'émission	De 1897 à 1935 avec de nouvelles frappes en 1947 et 1949 Les vrenelis portant l'inscription "L 1935" ont été fabriqués dans l'immédiat après-guerre, entre 1945 et 1947. L'origine et la signification de la lettre "L" ne sont à ce jour pas établies.

Clause de non-responsabilité

Les informations communiquées ici sont fournies à titre purement informatif, sans engagement d'aucune sorte. Aucune garantie ne peut être donnée quant à leur actualité, à leur exactitude ni à leur exhaustivité. Elles peuvent être modifiées à tout moment. Elles n'ont en aucun cas valeur d'offre ou de recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou l'établissement d'une autre relation commerciale, et ne doivent en aucun cas être interprétées comme un conseil financier, un conseil fiscal ou une autre forme de conseil professionnel. Toute responsabilité en cas de dommages ou de pertes pouvant découler de l'utilisation de ces informations est exclue.